

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Deux-Rives Pavillon Marie-Immaculée, salon du personnel

Mardi 9 avril 2024 18h30

*Présences : Luc Michaud (direction), Naoufal Bouayad (parent), Jean-Philippe Nanga (parent), Élise Lebeau (parent), Catherine Carrier (parent), Éliane Massé (enseignante), Angélie Bellerose-Langlois (parent), Catherine Allard (parent).*

*Absences : Christine Pellerin (enseignante), Nathalie Blais (SDG), Nancy Harisson (enseignante), Vicky Guillette (enseignante)*

### ORDRE DU JOUR

**1-Ouverture de la réunion;**

**2-Lecture et adoption de l'ordre du jour;** le point 6.5 sera fait à la fin pour permettre à la direction de quitter, proposée par Catherine C. et Élise

**3-Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 février 2024 ;** Catherine C. soulève le fait que nous étions allés vite sur le point 7.5 en lien avec l'utilisation des cellulaires à l'école. Luc souligne le fait que le point portait sur la nouvelle règle en vigueur dans les écoles. Il faudrait en faire un nouveau sujet de discussion à savoir si on accepte l'utilisation des cellulaires à l'école. Il faudrait même vérifier si le CÉ pourrait stipuler sur ce fait. À mettre dans le prochain ordre du jour. Proposé par Angélie et appuyé par Élise

**4-Suivi du procès-verbal;** Luc propose que l'argent restante du budget aide aux parents serve à combler les besoins d'achats des t.e.s. de l'école (objets proprio-perceptifs par exemple), vu le budget plus serré de cette année. Les idées pour le budget de l'an prochain pourraient être discutées plus tôt l'an prochain pour nous laisser plus de temps d'amener et de réaliser nos idées (ex : photos géantes auto-collantes pour les entrées de l'école).

**5-Question du public;** aucun public

**6-Sujets soumis pour discussion, consultation ou discussion ;**

**6.1. Sorties et activités éducatives (approbation)** aucune

**6.2 Entrée progressive à la maternelle (adoption) :**

Angélie soulève le point qu'il n'est pas évident de faire vivre cette entrée progressive quand les jeunes sont une journée à l'école et le lendemain au sdg (ou à la maison). Elle propose qu'on envoie un petit sondage pour prendre le pouls des parents tout de suite après la rentrée progressive de l'an prochain pour nous permettre de réajuster le mécanisme de l'année suivante. Proposé par Naoufal et appuyé par Catherine C.

**6.3 Grille matière 2024-2025 (approbation)**

Rappel : l'ajout de temps de musique en 3<sup>e</sup> année permet le maintien du poste à temps plein de l'enseignant de musique. Il n'y a aucun changement. Élise approuve et Catherine A. appuie.

**6.4 Dérogation pour les 5<sup>ème</sup> année et 6<sup>ème</sup> année**

- Les enseignants Caroline et Jean-François (5<sup>e</sup> année) font la même demande de soirée à l'école le 10 mai que la classe de Julie qui se joindra finalement à cette même

date. Le lendemain serait une dérogation (pas d'école pour les élèves et congé pour les enseignants). Il est décidé d'envoyer un sondage aux parents concernés pour nous assurer de leur accord. Si 80% des parents sont d'accord, les classes pourront être en dérogation (décision qui avait été prise l'an passé pour les classes de maternelle à 5<sup>e</sup> année).

- Coucher à l'école le 19 juin pour les classes de 6<sup>e</sup> année de Katherine et Nancy (même date que leur sortie à Bromont). Les parents devront venir chercher leurs enfants le lendemain matin. Quand des enfants couchent dans des écoles, des avertisseurs de fumée sont installés et les pompiers sont avisés. Angélie propose et Élise appuie.

## **6.5 Profil des compétences des gestionnaires (sondage à compléter)**

remis à la fin de la rencontre

## **6.6 Projet de Loi 23**

Si un membre du CÉ manque 3 rencontres sans raison valable, il sera exclus. L'ordre du jour doit être transmis 7 jours à l'avance. On a le droit de tenir des rencontres à distance, du moment qu'au moins un membre soit sur place (au cas qu'il y ait du public). Les centres de service sont obligés de consulter les membres du CÉ sur l'engagement d'une nouvelle direction : le dg décidera de la direction en respectant les critères énoncés par le CÉ. Voir le document pour toutes les autres infos.

## **6.7 Sondage aux élèves**

Le sondage sur la violence a été fait avec un peu de difficulté par les élèves et le personnel (il était long). Le sondage aux élèves seront donc remis à l'automne prochain. Il pourrait être préparé d'ici la prochaine rencontre afin qu'il soit présenté et prêt dès le début de l'an prochain.

## **6.8 Défi je suis Capable 2024**

C'est une proposition d'Angélie. Le conseil régional de l'Estrie propose un programme de transport actif (am festif tout bien préparé). Cela inclut des ateliers de sécurité pour les élèves (piétons, vélos...). Accompagnement complet et gratuit. Éliane mentionne que mai est déjà un mois bien rempli pour les activités physiques. Elle propose septembre. Cette proposition sera soumise au comité santé dont Éliane fait partie.

## **7.0 Sujets d'informations :**

### **7.1. Président(e) du Conseil d'établissement**

Il y a des formations obligatoires pour les membres des conseils d'établissement (en ligne). Élise nous fera remplir un court sondage. Angélie propose que suite à l'élection des membres du CÉ, cela devrait être proposé d'emblée comme un devoir. Éliane propose même que les capsules de formation pourraient être mises dans l'envoi de proposition aux parents à venir s'investir dans le conseil d'établissement.

### **7.2. Responsable du Service de garde**

Prochaine pédago : la journée des super-héros ! Tout roule bien, pas de manque de personnel.

### **7.3 OPP**

Vaccination à venir. Bénévoles disponibles. Julie Fortier photographe : reconduit pour l'an prochain.

### **7.4 Fondation**

La livraison des beignes aura lieu vendredi cette semaine dans le stationnement de l'Académie. Même fonctionnement que l'an passé. Environ 12 000\$ de vente (profit 5 782\$). Un peu moins que l'an passé.

## 7.5 Direction

Éclipse : 40% des élèves présents à l'école en pm. Tout a bien été.

Vendredi : formation avec Daniel Daigle pour l'enseignement de l'écriture.

À la dernière réunion du personnel, la liste des enjeux du plan de réussite a été vue et analysée par les enseignants. Le plan de suivi du plan de réussite sera fait l'an prochain et présenté au CÉ.

## 7.6 Enseignants

Arrivée d'une nouvelle t.e.s. Mylène.

Journée blanche (même sans neige) a été appréciée des élèves.

Semaine de la bienveillance : Brigitte (enseignante à la retraite) a peint un arbre sur le mur avec les noms des élèves.

Activité brochettes de fruits pour le mois de l'alimentation (collaboration entre pavillons).

Mois de mai : mois de l'éducation physique (défi Pierre Lavoie avec les cubes d'énergie et course inter-pavillons)

M. Jean-François a organisé des activités pour Opération enfant soleil (journée pyjama et dons de 2\$) et cette cause sera également liée à la course + possibilité de partie de soccer élèves vs profs.

Cours hors-école en éducation physique (vélo, kayak, montagne, volley-ball de plage...)

## 7.7 Représentant au comité de parents

- **Transport scolaire** : objectif : avoir un maximum de marcheurs pour un minimum d'élèves transportés (critère qui l'emporterait sur la fratrie et réflexion sur les classes point de service). Les bassins seront redessinés (ce serait les élèves qui demeurent le plus proche de l'école qui fréquenteront cette école). Il y aura aussi un choix de parents : transport scolaire ou SDG. Éliane soulève le point que certains parents inscrivent leurs enfants au sdg jusqu'à la date de prise de présence officielle du 30 septembre afin de s'assurer d'une place régulière, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils fréquenteront le sdg pour toute l'année. Ce serait un point à leur apporter.
- **Absence longue durée** : à partir de l'an prochain, dès qu'il y a une absence de 20 jours qui n'est pas appuyée par un billet de médecin ou autre raison reconnue valable, l'élève sera désinscrit et devra faire l'école à la maison. Une absence de 5 jours ouvrables consécutifs sera considérée comme une absence non-motivée. Il est mentionné qu'il n'est pas de la responsabilité des enseignants de faire du rattrapage ou de donner du travail, car non-conventionné.

## 8. Correspondance ; aucune

## 9. Date de la prochaine assemblée : mardi 28 mai

## 6.5 Profil des compétences des gestionnaires (sondage à compléter)

Ce sondage sera à refaire chaque année.

## 10. Levée de l'assemblée 21h06 Proposée par Élise, secondée par Angélie